CHEF DE GROUPE - INSTRU

Sous la supervision du directeur adjoint et en collaboration avec les autres chefs de groupe, le chef des postes d'instruction assume les responsabilités suivantes :

Planification
- Définir avec l'équipe les objectifs communs et les comportements favorisant un bon climat de travail.
- Participer aux formations et à la planification de la programmation estivale.
- Organiser le pré-camp, ses activités et ses formations.
- Se familiariser avec le MVV et les particularités de la clientèle du terrain.
- Contribuer à l'embauche du personnel.
- Mettre en place des pratiques favorisant la communication et la motivation.
- Planifier les activités spéciales (ex. : Rêve Collectif, Ice cream/Corn party, Cirque, Olympiques).

Programmation
- Coordonner la programmation journalière des postes d'instruction.
- Collaborer avec les autres secteurs du camp.
- Gérer les horaires et les congés du personnel.
- Organiser les activités spéciales (rôles, scripts, mises en scène, costumes, décors, etc).
- Ouvrir et préparer la salle de théâtre et le costumier avant l'arrivée des campeurs.

Vie de camp
- Participer à des activités et assurer une présence sur le terrain.
- Communiquer avec la direction en cas de problématique.
- Collaborer aux événements réunissant tout le camp et animer les rassemblements au besoin.
- Compléter les auto-évaluations requises à la fin de chaque période.

Gestion du personnel
- Superviser et soutenir le personnel dans une dynamique de travail saine.
- Animer les conseils du soir au foyer.
- Assurer une communication fluide et veiller à la motivation et au bien-être de l'équipe.
- Évaluer les instructeurs au quotidien, à mi-saison et en fin d'été.

Exigences
- Être âgé d'au moins 21 ans.
- Avoir un permis de conduire valide.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience en animation auprès des jeunes.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de ponctualité et de dynamisme.
- Adopter des comportements sécuritaires et contribuer activement à la prévention des incidents.
- Respecter en tout temps le code d'éthique et les règles de vie du camp.

Dates importantes
- Formation virtuelle : 9 janvier
- Embauche en présentiel : 30 et 31 janvier
- Formation présentielle : 3 et 4 avril
- Présence au camp : du 29 mai au 20 août

_____ _____

Signature de l'employé | Date

Le genre masculin est utilisé pour désigner toute personne afin d'alléger la lecture des textes.